

Copie certifiée conforme
Le Gérant
*Signé au moyen d'un procédé de signature
électronique sécurisé*

Signé électroniquement le 03/11/2023 par
Alain BILLON

Signed with
 universign



Actif / Passif N° 2033-A

Compte de résultat N° 2033-B

AB ENGINEERING

7, rue du Patis Plat

44430 LE LOROUX BOTTEREAU

CLOTURE AU 31 MARS 2023

2

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL AB ENGINEERING

Néant

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR018

Exercice N clos le

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *

Production vendue

biens

services *

dont export et livraisons intracommunautaires

209

215

217

210

214

218

96 000

Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)

222

Production immobilisée*

224

Subventions d'exploitation reçues

226

Autres produits

230

697

Total des produits d'exploitation hors TVA (I)

232

96 697

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)

234

Variation de stocks (marchandises)*

236

Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)

238

Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *

240

Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : 5.205 - immobilier :.....)

242

16 483

Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243 430)

244

494

Rémunérations du personnel*

250

15 393

Charges sociales (cf. renvoi 380)

252

Dotations aux amortissements*

254

286

Dotations aux provisions

256

Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }

262

Total des charges d'exploitation (II)

264

32 655

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270

64 042

Produits financiers (III) 280

Charges financières (V)

294

1 574

Produits exceptionnels (IV)

290

Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 }

300

Impôt sur les bénéfices* (VII)

306

8 539

2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)

310

53 929

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

312

53 929

314

Remboursements

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*

316

Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles

318

Provisions non déductibles*

322

Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)

324

11 367

Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248

330

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)

251

Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

998

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

999

Deductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

997

Entreprises nouvelles (44 sexies) 986 ZFU -TE (44. octies A) 987

342

Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 JEI (44. sexies A) 989

ZRD (44 terdecies) 127 ZRR (44. quindécies) 138

Basins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991 Investissements outre-mer 344

ZFANG (44 quaterdecies) 345

BUD (44 sexdecies) 992 Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993

Dont divers

Créance due au titre du report en arrière du déficit

346

Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)

655

Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)

643

Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)

645

Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)

647

Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)

648

Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)

641

Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)

990

Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)

649

350

2 828

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1

Déficit col. 2

352

62 468

354

Déficit

Déficit de l'exercice reporté en arrière *

356

Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :

360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col.1

Déficit col.2

370

62 468

372

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copie certifiée conforme
Le Gérant
*Signé au moyen d'un procédé de signature
électronique sécurisé*

Signé électroniquement le 03/11/2023 par
Alain BILLON

Signed with
universign



Actif / Passif N° 2033-A
Compte de résultat N° 2033-B

AB ENGINEERING

7, rue du Patis Plat

44430 LE LOROUX BOTTEREAU

CLOTURE AU 31 MARS 2023

Désignation de l'entreprise		EURL AB ENGINEERING										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise		7 RUE DU PATIS PLAT 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU															
SIRET		8 9 8 5 4 2 8 3 2 0 0 0 1 6															
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12											
												Exercice N clos le					
												3 1 0 3 2 0 2 3					
ACTIF												Brut		Amortissements-Provisions		Net	
												1		2		3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012											
			Autres *	014		016											
	Immobilisations corporelles*			028	858	030	384	473									
	Immobilisations financières * (1)			040	277 420	042		277 420									
	Total I (5)			044	278 278	048	384	277 893									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*			050		052										
		Marchandises *			060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066											
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	19 200	070		19 200									
			Autres* (3)	072	2 502	074		2 502									
	Valeurs mobilières de placement			080	15	082		15									
	Disponibilités			084	56 425	086		56 425									
	Charges constatées d'avance*			092	1 044	094		1 044									
	Total II			096	79 186	098		79 186									
	Total général (I + II)			110	357 463	112	384	357 079									
PASSIF												Exercice N NET					
												1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120				121 676									
	Ecart de réévaluation			124													
	Réserve légale			126				12 168									
	Réserves réglementées *			130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131)			132				35 442									
	Report à nouveau			134													
	Résultat de l'exercice			136				53 929									
	Subventions d'investissement			137													
	Provisions réglementées			140													
	Total I			142				223 215									
Provisions pour risques et charges			154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156				125 462									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164													
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166				633									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...169)			172				7 770									
	Produits constatés d'avance			174													
Total III			176				133 864										
Total général (I + II + III)			180				357 079										
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	101 525									
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182										
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184										

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

AB ENGINEERING
Société à responsabilité limitée
Au capital de 121 676,00 euros
Siège social : 7, Rue du Patis Plat
44430 LE LOROUX BOTTEREAU
898 542 832 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 SEPTEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 53 928,74 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 53 928,74 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 89 371,02 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Signé au moyen d'un procédé de signature électronique sécurisé

Certifié conforme
La Gérance
Monsieur Alain BILLON

Signé électroniquement le 03/11/2023 par
Alain BILLON

 Signed with
universign



Copie certifiée conforme
Le Gérant
*Signé au moyen d'un procédé de signature
électronique sécurisé*

Signé électroniquement le 03/11/2023 par
Alain BILLON

Signed with
universign



Actif / Passif N° 2033-A
Compte de résultat N° 2033-B

AB ENGINEERING

7, rue du Patis Plat

44430 LE LOROUX BOTTEREAU

CLOTURE AU 31 MARS 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)				Désignation de l'entreprise : EURL AB ENGINEERING										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
ACTIF IMMOBILISÉ															
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406						
		Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426						
	Constructions		430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446						
	Installations générales agencements., aménagements divers		450		452		454		456						
	Matériel de transport		460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles		470	858	472		474		476	858					
Immobilisations financières			480	277 420	482		484		486	277 420					
TOTAL			490	278 278	492		494		496	278 278					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES															
Fonds commercial			495		497		498		499						
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506						
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516						
	Constructions		520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546						
	Matériel de transport		550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles		560	98	562	286	564		566	384					
TOTAL			570	98	572	286	574		576	384					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé			1		2		3		4		5				
			6		7		8		9		10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values										
					Court terme *	Long terme									
						19 %	6	15 % ou 12,8 %	7	0 %	8				
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589							
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595							
TOTAL					596	585	597	599							

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.